

24 avr 2009 -11:30

Appartient à [Conseil des ministres du 24 avril 2009](#)

Transfert de monuments

Transfert de propriété à la Région flamande

Transfert de propriété à la Région flamande

Sur proposition de M. Herman Van Rompuy, Premier ministre, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui organise le transfert de propriété de monuments de l'Etat fédéral à la Région flamande. Il s'agit des monuments suivants :

- la Tombe de Pepin à Landen
- les Tumuli, Drytommenveld à Tirlemont
- les Remparts de Diest, dont la Schaffense Poort et l'Antwerpsepoort
- le domaine Prince Charles à Raversijde

Ce projet d'arrêté royal exécute la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe